

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 35 (1978)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les organisations de jeunesse avec, sans ou contre Jeunesse + Sport?

**Autor:** Weiss, Wolfgang

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-997591>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

35e année  
Février 1978

Revue d'éducation physique  
de l'Ecole fédérale  
de gymnastique et de sport  
Macolin (Suisse)

## Les organisations de jeunesse avec, sans ou contre Jeunesse + Sport?

Wolfgang Weiss,  
chef de la formation J + S à Macolin

### Remarques personnelles

Beaucoup de moniteurs d'organisations de jeunesse sont peu satisfaits de J + S, et beaucoup de responsables de J + S sont peu satisfaits des organisations de jeunesse. Mais ce mécontentement n'est pas général, il y a aussi une bonne collaboration et de l'estime réciproque – c'est soulageant. Cet article s'adresse donc à ceux qui se sentent «frustrés».

### La situation

La participation des organisations de jeunesse à J + S est chiffré à 8 pour cent dans la statistique, ce qui est très peu si l'on pense combien d'adolescents sont réunis dans ces organisations. Les jeunes membres des organisations de jeunesse ne s'intéressent-ils pas au sport? ou s'y intéressent-ils, mais moins à J + S?

Les grands «piliers» de J + S sont les organisations sportives où le sport est l'élément principal. Les programmes actuels de J + S tiennent donc compte de ce fait. Dans les organisations de jeunesse par contre, le sport n'est qu'une activité parmi beaucoup d'autres. Elles ont, par conséquent, souvent l'impression que les programmes de J + S contiennent «trop de sport». Mais avec un peu de bonne volonté et moins «d'obstination», en accentuant davantage la part de la «jeunesse» dans J + S, il semble qu'il devrait être facile de remédier à cette situation. Mais cette facilité apparente trompe!

### Bases légales

Conformément à la constitution et à la loi fédérale, les organisations sportives et J + S reçoivent des subventions fédérales pour former des moniteurs et des adolescents (env. 20 millions de francs). Les organisations de jeunesse, elles, ne peuvent s'appuyer sur des dispositions légales de la Confédération, et n'obtiennent donc presque rien pour leur travail avec les jeunes (env. 330 000 francs). Toutefois, J + S offre la possibilité d'obtenir relativement beaucoup d'argent pour le secteur du sport. La situation est problématique.

Tous ceux qui s'intéressent réellement à la jeunesse sont convaincus que les autres domaines de leur travail sont tout aussi précieux que le sport et donc dignes d'être subventionnés. Les réactions peuvent être différentes:

- A cause des avantages financiers, le sport est trop mis en évidence au détriment de l'ensemble du travail avec les jeunes.
- Dans le cadre de la structure de J + S, la part concernant le sport est refusée parce qu'elle est considérée comme un corps étranger dans les autres domaines du travail avec les jeunes.

– Cette disproportion ressentie comme injustice pousse à utiliser J + S comme voie secondaire menant aux portes de la caisse fédérale. Si l'on subventionnait *tout* le travail avec les jeunes, le sport en serait partie intégrante. Mais la situation actuelle est différente, et il est difficile – même avec de la bonne volonté des deux côtés – de donner à J + S une structure à la fois assez flexible pour qu'elle puisse être acceptée par les organisations de jeunesse et assez solide pour garantir que les moyens à disposition sont employés comme l'exige la loi.

### Les buts de J + S

L'article qui fixe le but de J + S dans la loi fédérale a la teneur suivante:

*«Le mouvement «Jeunesse + Sport» a pour but de parfaire l'entraînement sportif des jeunes de la 14e à la 20e année révolue, ainsi que de les amener à vivre sainement».*



La structure de J + S montre de quelle manière ses «créateurs» ont interprété cet objectif il y a dix ans, et avec quelles méthodes il faut chercher à atteindre ce but.

Nous propageons comme devise:

«Education au sport» en offrant à chacun la possibilité

- de vivre un événement sportif (animation)
- d'apprendre des techniques sportives (formation)
- d'améliorer ses capacités physiques (entraînement)
- d'apprendre à se comporter selon les règles sociales et en fonction de la situation (éducation)

#### Exemple pratique:

Une jeune fille se fait prêter une paire de skis de fond de son ami. Elle *vit* la sensation de pouvoir glisser sur la neige. Elle *apprend* à mieux skier et à jouir ainsi plus profondément de cet événement. Elle *résiste* plus longtemps à la fatigue. Elle devient *indépendante* dans l'utilisation du matériel et s'habitue au comportement *social* d'un groupe de skieurs de fond.

#### J + S et la pédagogie

S'agit-il *uniquement* de sport dans J+S?

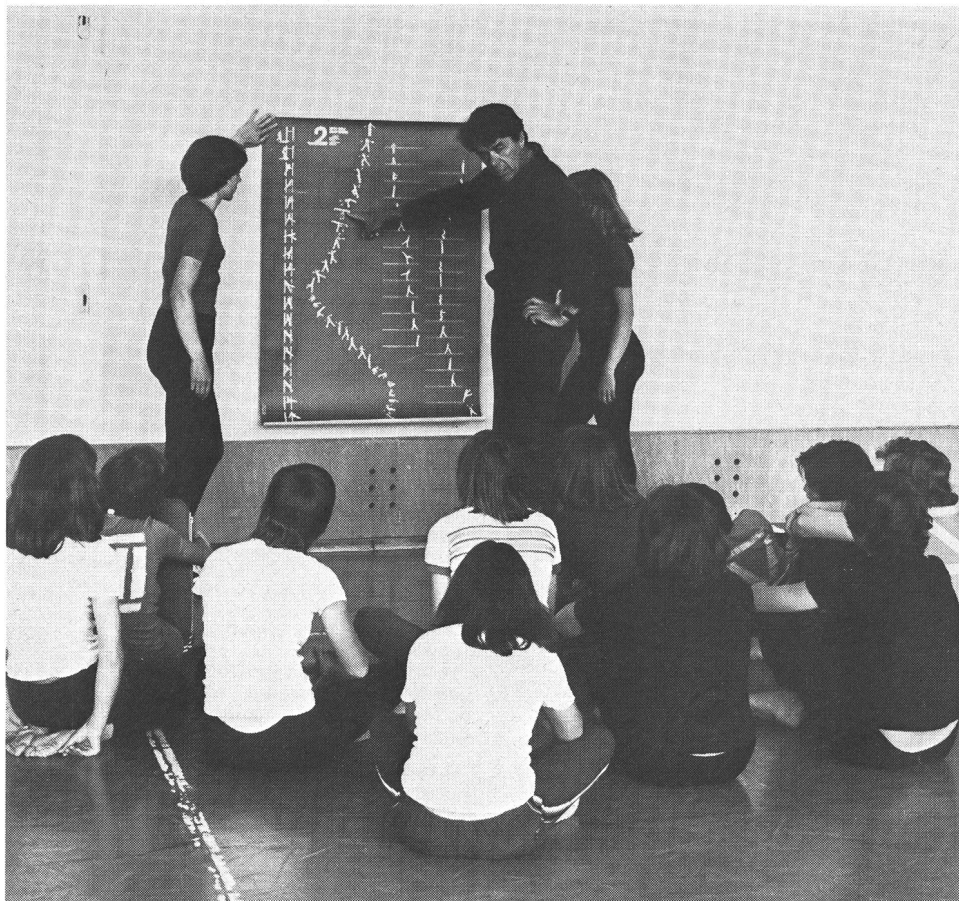
Toute activité sportive se déroule dans un contexte social qui dépasse de loin le domaine du sport, qui l'influence et qui subit son influence. Ce contexte social varie d'un groupe à l'autre. Ce n'est toutefois pas une raison de taire dans les cours de moniteurs J+S les problèmes d'éducation qui dépassent le domaine du sport. Mais il y a une pierre d'achoppement:

L'éducation est un acte politique, car l'on communique, modifie, détruit et crée des attitudes

fondamentales de la vie sociale. L'institution J+S n'est pas là pour inculquer une idéologie de l'Etat normalisée. C'est ce qui doit la distinguer clairement des organisations de jeunesse de l'Allemagne d'avant-guerre et de la République démocratique allemande d'aujourd'hui. Il revient aux institutions qui organisent J+S – sociétés, groupements, associations etc. partiellement religieuses ou politiques – de s'occuper particulièrement de l'enveloppe pédagogique donnée aux activités sportives.

#### J + S en pratique

Les programmes de J+S expriment une attitude pédagogique fondamentale. Des examens obligatoires, entraînant souvent la contrainte de participer à un concours, caractérisent beaucoup de programmes J+S. Dans certains sports, c'est la nature même de la discipline qui l'exige (par exemple l'athlétisme). Dans d'autres branches, il y a déjà des alternatives. Dans le ski de fond par exemple, il est possible de



participer à une excursion sans passer un «examen». Dans les nouvelles branches gymnastique et danse et judo, «l'examen de branche sportive» consiste à démontrer à la fin du cours ce que l'on a appris. La branche excursion et sports de plein air, la discipline préférée des organisations de jeunesse, montre un autre aspect des *règlements*: si l'on emploie de l'argent des contribuables, une contrepartie doit être assurée. Dans cette discipline, on attribue des notes pour diverses activités (excursion, aménagement du camp sous tentes, entreprise etc.), ce qui garantit que le travail atteint l'intensité exigée.

Une discussion de principe sur la conception des programmes J+S a été engagée à la conférence d'automne des chefs des services cantonaux pour J+S.

Moins de prescriptions et davantage de liberté d'action est le ton général. Mais la réalisation exige du temps; nous pensons aux idées, aux décisions à prendre par les cercles concernés, à la révision des manuels, à la formation des moniteurs. Les premiers résultats seront probablement obtenus en 1980.

Les moniteurs J+S sont formés par des experts J+S. Chaque expert donne son empreinte personnelle à son cours. Beaucoup d'organisations de jeunesse (les éclaireurs, l'UCJG etc.) ont intégré la formation de moniteurs dans leur structure, ce qui est une bonne solution du point de

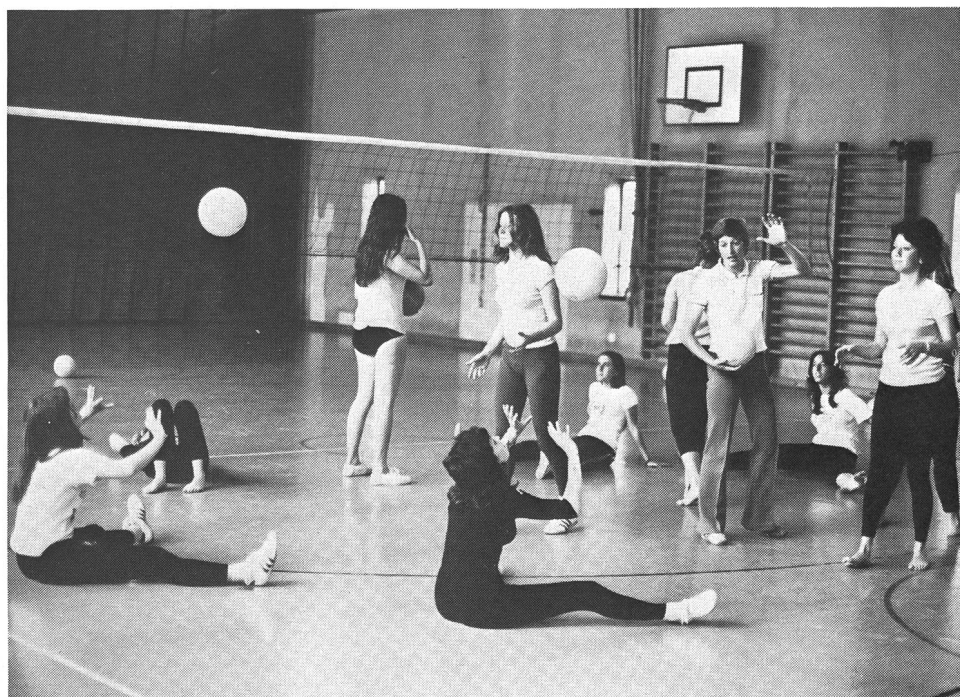
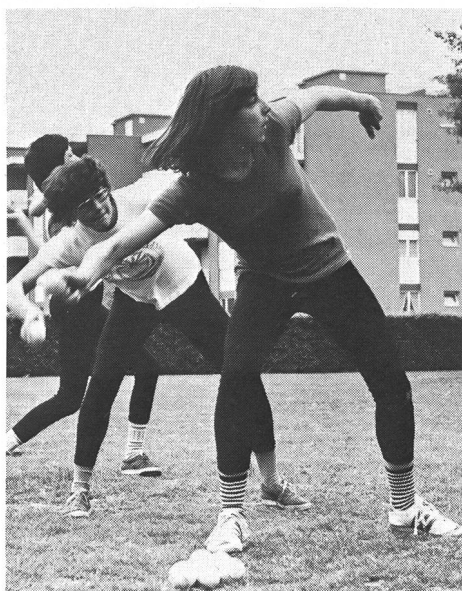
vue pédagogique. Mais J+S ne peut apporter malheureusement qu'une petite contribution financière à ces cours. Les activités des services cantonaux pour J+S sont mieux soutenues financièrement. Des problèmes surgissent souvent dans la branche excursions et sports de plein air où les experts et les participants viennent d'institutions différentes et abordent par conséquent le thème différemment.

### Questions en suspens

Une *formation pédagogique* plus approfondie pour les moniteurs J+S! Cette exigence a été formulée tellement de fois qu'elle pourrait porter à une certaine confusion. Dans une organisation avec 30 000 moniteurs amateurs, ce ne sont pas les théories, mais le comportement naturel dans l'enseignement, la direction et l'assistance qui influence l'attitude pédagogique. Il faudrait plutôt se demander quel genre de pédagogie doit être appliquée. Cette question peut-elle être posée plus fréquemment et de manière plus efficace?

*Animation* est une parole que l'on entend souvent en rapport avec le sport dans les organisations de jeunesse. Les programmes J+S offrent certes peu de possibilités – mais aussi faudrait-il savoir mieux les utiliser (entraînement de la condition physique, ski, ski de fond). L'animation n'est que le premier pas vers le but formulé par J+S:

- prendre goût au sport
- surmonter le degré de débutant
- faire régulièrement du sport



L'institution J+S doit-elle créer des programmes qui se limitent à l'animation?

Que les moniteurs devraient bénéficier d'une meilleure préparation à l'animation est un fait incontesté.

*La planification et le contrôle* sont des éléments indispensables de la structure de J+S. La planification est une chose très utile dans chaque entreprise. Mais J+S exige la planification également comme moyen de contrôle – ce qui va parfois à fin contraire. Que signifie une planification judicieuse et quel est le minimum de contrôle nécessaire? Dans quelle mesure peut-on intégrer dans la planification la participation active des adolescents à la conception des programmes?

Peut-on créer des *branches sportives* adaptées aux exigences du travail avec les jeunes? Des activités polysportives, des sports d'hiver etc.?

### Comment se présente l'avenir?

Le groupe de travail – composé de représentants des organisations de jeunesse et de J+S – discute les problèmes fondamentaux ainsi que les détails. Mais il entreprend également des essais concrets:

- Un cours d'essai de ski J+S pour moniteurs des organisations de jeunesse a été organisé l'hiver dernier; et cette année, les participants à ce cours organisent des cours expérimentaux.

- Un essai avec des moniteurs J+S de la branche excursion et sports de plein air a été entrepris en décembre 1977 pour organiser des cours de cette branche en hiver.

- Un cours d'essai pour les moniteurs des organisations de jeunesse sera mis sur pied en avril 1978 dans la branche entraînement de la condition physique.

- En automne 1978, les participants à la formation de moniteurs du CSAJ pourront suivre un cours préparant à l'animation.

Un pas officiel a également été fait dans cette direction: une nouvelle réglementation qui précise qu'un tiers de la durée d'un cours de branche sportive est à disposition pour organiser des activités polysportives au choix, entrera en vigueur en mars 1978.

Le développement de J+S doit s'attacher au pas de la jeunesse. Cette exigence impose toutefois une transformation rapide. Mais J+S veut également être une institution qui donne à ses participants le droit de cogestion et d'intervention, ce qui signifie, par contre, une transformation lente et graduelle. La patience est donc de rigueur dans les deux cas. J'espère que nous trouverons, parmi ceux qui ne se sont pas encore engagés, d'autres personnes qui aideront, par de bonnes idées et beaucoup de patience, à maintenir l'institution J+S jeune, vivante et moderne.